

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC

Projet : 22-443

La maison Félix-Georges-Fortier : immunisation des fondations  
au 218, avenue Lambert, Beauceville (Québec) G5X 1S4

### PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROJET

#### DESCRIPTION DU PROJET

La ville de Beauceville demande des soumissions pour les travaux d'immunisation des fondations de la maison patrimoniale Félix-Georges-Fortier. Les travaux consistent principalement, mais sans s'y limiter, à soulever temporairement le bâtiment, remplacer les fondations existantes par de nouvelles, appliquer un système d'étanchéité sur les nouvelles fondations, ainsi que réaliser les travaux de plomberie sous dalle incluant leur raccord aux services municipaux. La maison patrimoniale comporte trois (3) étages, un (1) sous-sol et une aire de bâtiment d'environ 160 m<sup>2</sup>.

**Les autres travaux mentionnés aux documents d'appels d'offres, mais non inclus au projet actuel, sont présentés à titre indicatif seulement.**

#### VISITE D'INFORMATION

Toute personne intéressée à soumissionner doit obligatoirement être présente à la visite d'information. L'absence à cette visite entraînera automatiquement **un rejet de la soumission**.

Date : 2 février 2026

Heure : 10h00

Lieu : Maison Félix-Georges-Fortier au 218, avenue Lambert à Beauceville.

Rendez-vous à l'extérieur, devant l'entrée principale de la maison.

**AVIS PUBLIC** est donné, par les présentes, que des offres cachetées, scellées et adressées à :

Mme Sandra Bernard, greffière  
Ville de Beauceville  
Hôtel de Ville, 540, boulevard Renault, Beauceville (Québec), G5X 1N1

Devront être reçues **avant 14h00**, heure locale en vigueur, **le 26 février 2026** pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour dans les minutes suivant la fermeture du dépôt des soumissions.

Les intéressés pourront obtenir les documents de soumission au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec l'un des représentants par téléphone au numéro 1 866 669-7326 ou en consultant le site Web à l'adresse <http://www.seao.gouv.qc.ca>. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SEAO.

Sont autorisées à présenter des offres, les entreprises ayant leur siège social au Québec ainsi que toute autre entreprise qui respecte les accords de libération des marchés publics établis par le gouvernement du Québec. Les entreprises québécoises devront posséder une licence émise par la Régie du bâtiment du Québec, selon la *Loi sur le bâtiment* (RLRQ, chapitre B-1.1), couvrant les travaux requis. Cette licence devra être valide au moment du dépôt de la soumission.

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet d'une aide financière dans le cadre du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI). L'appel d'offres est conditionnel à ce programme de subvention et conditionnel à son octroi.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, sous la forme d'un cautionnement de soumission d'un montant égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission présentée, valide pour une période de **cent-vingt (120) jours** et libellée à l'ordre ou en faveur de la **Ville de Beauceville**. Les soumissionnaires seront responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et devront s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis. La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues. Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec madame Sandra Bernard, greffière, au 418-774-9137.

Donné à Beauceville, province de Québec, le 19 janvier 2026

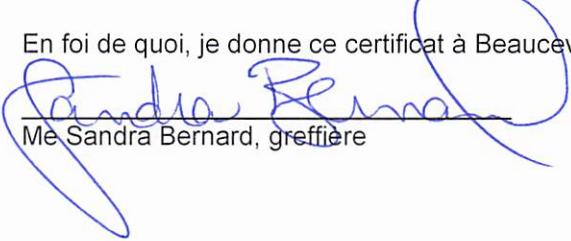
Me Sandra Bernard, greffière

\*\*\*

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 19 septembre 2026 et une copie dans l'édition du 21 janvier 2026 du Journal de Québec.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Beauceville, province de Québec, ce 19 janvier 2026.

  
Mme Sandra Bernard, greffière